

## Séminaire

### « **Quand la santé questionne le couple** *Correspondances Sud et Nord* »

CEPED – Équipe **Genre et Santé**

Organisation : Annabel DESGRÉES du LOÛ, Agnès GUILLAUME et Dolorès POURETTE

Université Paris Descartes, Paris, jeudi 21 octobre 2010

Les dernières décennies ont été marquées par la prise en compte croissante des rapports sociaux entre les sexes, dans le champ de la santé comme dans les autres champs du développement. À partir de 1994, le concept de santé de la reproduction tel que défini lors de la conférence du Caire conduit à prendre en compte les hommes et les femmes et implique donc une nouvelle façon d'aborder les questions de santé au sein des couples : avoir une sexualité sans risque et avoir des enfants sans mettre en danger ni la vie de la mère ni celle de l'enfant concerne bien les deux membres d'un couple. Plus tard, les soins à porter à l'enfant impliqueront aussi, dans la majorité des cas, son père (biologique ou social) et sa mère. La sphère conjugale est donc le lieu où prennent place les décisions et les pratiques en matière de santé sexuelle et reproductive et de santé de l'enfant.

Mais à quelle entité correspond cette sphère conjugale selon les contextes sociaux ?

D'une part, on observe, dans le monde entier, une profonde évolution des structures familiales. Celle-ci s'est accompagnée d'un bouleversement des situations conjugales : dans de nombreux pays, l'âge « d'entrée en union » a reculé tant pour les femmes que pour les hommes, les unions durent moins longtemps car on se sépare plus vite et plus facilement.

D'autre part, de nouvelles formes de mise en couple existent, en dehors du mariage : unions libres avec ou sans cohabitation, système de polygamie officielle dans les pays africains où celle-ci est devenue légalement interdite, PACS dans le cas de la France. Dans ce contexte, émerge aussi une revendication à la reconnaissance des couples homosexuels (droit au mariage, à avoir des enfants).

Dans cette multiplicité des formes conjugales actuelles, la notion même de couple reste peu questionnée. Elle est même bien souvent évitée. Dans de nombreuses enquêtes ce sont les catégories matrimoniales classiques qui restent utilisées, et qui ne prennent pas en compte les formes conjugales non formalisées, ou non cohabitantes. Dans le champ de la prévention des IST et du Sida ou dans les enquêtes sur la sexualité, on parle de partenariat (sous entendu sexuel) occasionnel ou régulier, notion sensiblement différente de celle de relation conjugale.

À partir d'expériences croisées de recherche au Sud et au Nord, ce séminaire interrogera cette notion de couple et de conjugalité. La matinée sera consacrée à une réflexion sur la pluralité des situations qu'elle recouvre et conduira à analyser la façon dont les différentes sciences sociales appréhendent la relation conjugale.

L'après-midi, nous examinerons, à travers différentes recherches, comment se structurent les choix et décisions de santé au sein de ces « couples » dans quatre domaines de la santé reproductive : la prévention des IST et du VIH, la planification des grossesses et des naissances, l'assistante médicale à la procréation, les soins de santé des petits enfants.

Ce séminaire se tiendra dans les locaux de l'Université Paris Descartes,  
45 rue des Saints Pères, 75006 Paris

Prière de vous inscrire en renvoyant le bulletin d'inscription ci-joint.

**Contact** : Yvonne LAFITTE :

@ [yvonne.lafitte@ceped.org](mailto:yvonne.lafitte@ceped.org)

☎ 01 78 94 98 72 – 📠 01 78 94 98 79